AVERTISSEMENTS AGRICOLES

16 Octobre 1981

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE

(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE-CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de l'ARDECHE et de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX   Siège de la circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements : Quartier Cantarel - MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 95 84140 MONTFAVET - TELEPHONE : (90) 88.21.83
ABONNEMENT ANNUEL : 70 F REGISSEUR DE RECETTES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE AVIGNON CCP MARSEILLE 9660 74 V

SPECIAL CORSE DU SUD

MOUCHE DE L'OLIVE (*Dacus*) -

Par suite des conditions climatiques particulièrement clémentes, les vols de mouches sont restés très intenses durant la première quinzaine d'Octobre .

De très nombreuses pontes ont été déposées, et bon nombre d'oliveraies non protégées sont maintenant piquées à 100 % .

NOUS CONSEILLONS DE RENOUVELER SANS ATTENDRE LA PROTECTION INSECTICIDE (soit au plus tard 21 jours après le traitement préconisé dans notre avis du 23 Septembre) les vols risquent encore de se poursuivre si les conditions climatiques favorables se maintiennent .

Cette intervention devrait normalement être la dernière pour la saison en cours .Respecter scrupuleusement les délais d'emploi avant récolte, qui sont de l'ordre de 21 jours pour la plupart des produits homologués pour la lutte contre la Mouche de l'olive .

Pour tout renseignement : Service de la Protection des Végétaux -
22, Cours Grandval - 20000 AJACCIO .
Tél. 21.09.44

LE CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE
PROVENCE-ALPES-COTE d'AZUR & CORSE

G. TOUZAA

P 150